

effets de cette instruction. L'œuvre du législateur est suivie dans le département avec le zèle, le dévouement et l'intelligence les plus louables.

Pour compléter les bienfaits de la loi du 22 mars 1841, le Conseil général a signalé à plusieurs reprises les modifications dont elle lui paraît susceptible, savoir :

1° Elévation du minimum d'âge qui serait porté à douze ans au lieu de huit, surtout pour les jeunes filles qui ont besoin d'être formées chez leurs mères aux soins du ménage. L'enfant pourrait alors, avant d'entrer dans la fabrique, avoir reçu l'instruction primaire et avoir fait sa première communion ;

2° Abaissement du minimum de 20 ouvriers, de manière à assujettir à la loi les petits ateliers ;

3° Réglementation de l'heure d'entrée dans les ateliers, qui devrait être la même pour toutes les fabriques d'une même localité.

M. le préfet a reçu de M. le ministre du commerce l'assurance que le gouvernement étudie avec une attention particulière, les moyens de réaliser d'une manière plus sûre et plus complète la pensée qui a dicté la loi de 1841, et que rien ne sera négligé pour donner satisfaction aux vœux du Conseil général. Toutefois en ce qui concerne la régularisation des heures d'entrée dans les ateliers, M. le ministre fait remarquer que la loi interdit de mettre les enfants au travail avant cinq heures du matin, et de les y garder après dix heures du soir. Entre ces deux limites, les chefs d'établissements sont libres d'ouvrir ou de fermer leurs ateliers comme bon leur semble, et ce ne serait que par un accord fait entre eux que l'entrée dans les ateliers pourrait être fixée partout à la même heure.

Le bureau ne conteste pas ce droit ; mais comme il empêche la surveillance et facilite les abus, le bureau propose au Conseil général de persister à demander qu'une disposition législative vienne modifier le régime actuel du travail dans les manufactures, en permettant à l'administration de régulariser dans chaque localité l'heure d'entrée dans les ateliers.

On dresse en ce moment, sur le côté gauche de la route impériale d'Avènes à la Cappelle, les poteaux destinés à recevoir les fils du nouveau télégraphe électrique qui doit mettre le département du Nord en communication avec la région de l'Est.

FAITS DIVERS.

Nous avons, dans les premiers jours de septembre, annoncé l'arrivée au jardin du bois de Boulogne d'un troupeau d'alpacas, de lamas, de guanacos et d'une petite vigogne ; mais ce que nous n'avons pas dit et qui doit donner plus de prix encore à ce précieux troupeau, ce sont les difficultés qu'il y eut à vaincre pour le faire parvenir en France.

La vigogne et guanaco sont les deux types des ruminants qui peuplent les Cordelières. C'est par les soins de la domestication que les Péruviens primitifs ont obtenu l'alpaca de la vigogne et le lama du guanaco. Avant l'invasion espagnole, on conservait dans le temple du Soleil,

à Cuzco, un grand troupeau de vigognes qui étaient soignées par les jeunes filles de la famille royale, consacrées vestales jusqu'à ce qu'elles fussent mariées dans la famille des Incas ; ce royal troupeau, soigné avec discernement, servait de type à tous les éleveurs du pays, car jamais on ne permettait que la moindre tache vint souiller la pureté de sa race. C'était parmi ces animaux d'élite que l'on choisissait les victimes pour les sacrifices propitiatoires, et de leurs toisons étaient fabriqués les tissus pour les grands.

Quoique l'empire des Incas soit anéanti depuis trois siècles et que la race péruvienne autochtone ait à peu près disparu, les habitants actuels du Pérou considèrent encore comme une de leurs principales richesses les ruminants à riches toisons qui peuplent les Andes ; aussi, défense expresse de les faire sortir du pays, absolument comme les Chinois faisaient jadis pour les vers à soie. Cependant M. Eugène Rohen, naturaliste voyageur français, informé de l'importance que la société d'acclimatation attachait à l'introduction de ces intéressants quadrupèdes, s'était engagé à en faire parvenir en France tout un troupeau, et était, au mois de mars 1859, allé en Amérique pour cela.

Réunir le troupeau fut une affaire de très peu de temps, mais ce n'était pas le plus difficile de la tâche, il s'agissait de le faire sortir. Or, l'état de guerre intestine du Pérou et de la Bolivie rendait extrêmement dangereuses les marches et les contremarches qu'il fallut exécuter au milieu des Cordelières, exposé aux attaques des Indiens assassins et pillards ; mais notre compatriote surmonta toutes ces difficultés avec une incroyable énergie, et, le 19 juin 1860, il parvint à embarquer au Moro-de-Sama 108 alpacas, 19 lamas et 2 vigognes !

Cet embarquement, fait à la hâte et dans les conditions les plus défavorables, occasionna de grandes pertes pendant la traversée jusqu'à Panama, où ces animaux devaient arriver dans une maison française consignataire pour la société. 48 alpacas, 5 lamas et une vigogne mâle périrent pendant le trajet.

Le 21 juillet, ce troupeau si rudement éprouvé fut embarqué au port Colon, sur le vapeur anglais le *Plantagenet*, en destination de Liverpool, et subit dans cette seconde traversée une nouvelle perte de 28 animaux ; enfin, transbordé sur le vapeur le *Cléator*, il quitta les bouches de la Mersey, et arriva à Bordeaux le 6 septembre, puis à Paris le 9, après avoir encore perdu deux alpacas et un lama ; total des pertes, 84 sujets.

Quoi qu'il en soit, nous possédons enfin des éléments pour propager ces précieux ruminants, qui, après s'être reposés quelque temps au jardin de la société d'acclimatation, seront expédiés dans diverses parties de nos montagnes.

Un rassemblement s'était formé hier au soir sur le boulevard, autour d'un individu qu'on prenait pour un chef drusse. Il était couvert d'un long burnous, coiffé d'un turban bleu avec une aigrette, et affubé des armes et des ornements que les vignettes attribuent aux musulmans de Damas.

La foule qui le suivait devenait hostile. Des sergents de ville intervinrent, et, suspectant l'authenticité du chef drusse, le conduisirent chez le commissaire de police du quartier de l'Opéra. Là, il avoua qu'il se nommait Jules C..., et qu'il était employé dans une maison de commerce de la rue Montmartre. En revêtant cet habillement loué chez un costumier, il avait voulu, déclara-t-il, s'amuser d'une façon un peu excentrique. Pour avoir troublé l'ordre et porté sans autorisation un costume étranger, il a été arrêté et envoyé à la Préfecture.

M. C. D., ancien bijoutier, après avoir amassé une fortune assez belle, s'est retiré dans une maison de campagne, à Passy. M. D... est un partisan outré du magnétisme ; il occupe ses loisirs à étudier les ouvrages de Deleuze et de Puységur, et, pour mettre leur science en pratique, il s'entoure de somnambules, sur lesquels il exerce son savoir.

L'apparition de M^{lle} Pigeaire avait vivement préoccupé le fervent apôtre de Messmer. Il avait assisté à une séance où la jeune somnambule avait lu et joué aux cartes avec un épais bandeau sur les yeux, et, dans son enthousiasme, il s'était promis d'essayer sur un de ses sujets la même expérience. Mais voyez comme le hasard sert quelquefois nos intentions ! M. D... était vivement dominé par cette pensée, lorsque, la semaine dernière, un jeune homme d'une vingtaine d'années et d'assez bonne mine, se présenta à lui, et s'annonça comme ayant les qualités requises pour rivaliser avec M^{lle} Pigeaire.

« J'ai appris, monsieur, lui dit le jeune homme, que vous étiez grand amateur de magnétisme, et que vous avez fait des études profondes sur cette science. Moi, monsieur, je suis doué d'une disposition naturelle au somnambulisme : comme M^{lle} Pigeaire, je vois sans le secours de la lumière, et il m'est arrivé, étant peintre de mon état, de faire un tableau au milieu de l'obscurité la plus complète. Je n'ai voulu confier ce secret qu'à une personne honorable : c'est dans cette intention que je m'adresse à vous, et je suis disposé à me soumettre aux expériences que vous voudrez faire. »

M. D... ouvrit de grands yeux, se frotta les mains. « Si ce que vous me dites est vrai, répondit-il, vous gagnerez le prix de 3,000 francs proposé à l'Académie par M. Durin, car il sera pour vous seul. »

On convint que le jeune homme reviendrait le lendemain ; il fut exact et arriva en effet avec une toilette et des pinceaux. M. D... le conduisit dans son cabinet, où il se disposa à le magnétiser. Il est bon de dire que les croisées du cabinet avaient été recouvertes d'épaissees tapisseries pliées en double, et que le moindre rayon de lumière ne pouvait pénétrer du dehors.

Le peintre somnambule avait exigé ensuite que son magnétiseur le laissât seul lorsqu'il serait prêt à se mettre à l'œuvre, attendu que la présence de quelqu'un le gênait dans son travail. Tout fut donc disposé et exécuté selon ses conventions, et, le jeune homme une fois endormi, M. D... sortit du cabinet et retira la clé, afin que personne ne vint troubler l'opération dont il attendait le résultat avec anxiété.

Il ne revint qu'au bout d'une heure, et il hésitait à rentrer, craignant de causer quelque dérangement ; mais le jeune homme était parfaitement éveillé, et il arriva vers lui en tenant à la main un charmant paysage qu'il venait de faire éclore sur la toile blanche qu'il avait apportée.

Notre magnétiseur fut émerveillé, et, dans son effusion, il alla même jusqu'à embrasser l'extraordinaire somnambule. Celui-ci laissa le paysage, et, sous prétexte qu'il ressentait un grand mal de tête, et qu'il avait besoin de prendre l'air, il le quitta en promettant de revenir le lendemain. Une heure environ après son départ, M. D... ayant affaire dans son cabinet, s'occupa de détacher les tapisseries qui masquaient les croisées. Lorsqu'il eut livré passage à la lumière quel ne fut pas son saisissement en apercevant que le tiroir de son bureau avait été forcé et que les valeurs qu'il contenait étaient enlevées. Le somnambule avait été assez clair voyant pour s'emparer d'une somme de 500 francs en argent et d'un portefeuille où se trouvaient, avec quelques effets particuliers, deux billets de banque de

1,000 francs. Il avait eu en outre la fantaisie de soustraire une pendule microscopique que M. D. avait placée sur un carton de son bureau. Ce n'était pas assez pour notre magnétiseur d'avoir perdu son argent, il devait perdre ses illusions : une large tache de couleur blanche étendue sur le parquet lui indiqua le savoir faire de l'artiste et la recette qu'il employait pour peindre dans l'obscurité. Le tableau qu'il avait apporté était recouvert d'une couche de céruse en détrempe, qui lui donnait l'apparence d'une toile neuve et qu'il avait fait disparaître avec une éponge imbibée d'eau.

Le lendemain de ce vol, un sergent de ville trouva de grand matin, sur un des trottoirs du Pont-Neuf, une boîte de couleur qu'il a déposée chez M. Jenneson, commissaire de police ; il serait possible que cette boîte fût celle du peintre somnambule. Elle provenait peut-être d'un vol, et il aura pu l'abandonner pour qu'elle ne fût pas saisie entre ses mains.

— On écrit d'Avignon au *Messager du Midi* :

« Il a été commis dimanche, à la gare d'Avignon, un vol considérable. On venait de décharger plusieurs groups, contenant ensemble un million en or, et destinés à la succursale de la Banque de France dans cette ville. L'employé chargé de recevoir ces précieux colis ayant eu à passer un instant dans les bureaux, à son retour, quelques minutes après, un des sacs avait disparu. Ce group contenait 200,000 francs en pièces de vingt francs, 10,000 louis ne sont pas une mince charge, et il paraît difficile que l'enlèvement de cette somme ait été opéré par un seul homme. La justice est à la recherche des audacieux voleurs ; espérons que ses efforts seront couronnés de succès. Cet événement a produit dans la ville une vive émotion. »

— Il paraît que les fortifications de Cherbourg n'ont pas seules le privilège d'exciter l'envie de nos bons voisins les Anglais. Ils sont aussi jaloux de notre bois de Boulogne. Nous lisons à ce sujet dans une lettre de Londres :

« Nous avions des parcs, orgueil de notre métropole, des squares aux plantations ombreuses, véritables oasis de verdure encadrées dans de splendides constructions. Paris se prend alors d'une véritable rage d'embellissements, ouvre des rues nouvelles, trace des voies immenses, multiplie les plantations et fait de son bois de Boulogne une merveille. A ce dernier trait, nous sortons hors des gonds, nous accusons nos voisins de plagiat, et nous leur déclarons que, quoi qu'ils fassent, il n'auront pas de longtemps des ombrages pareils à ceux de Kensington. De hardis voyageurs qui s'étaient risqués dans une exploration parisienne, reviennent nous déclarer qu'au lieu de procéder comme dans les parcs anglais par des plans d'arbrissements, les Français transportent et mettent en terre des arbres de 40 à 50 ans. Cette sorte de défi nous exaspère, et nos journaux déclarent qu'il y a urgence à embellir nos parcs, à les orner de jardinsets, à modifier leur tracé et à purifier leurs pièces d'eau. Le Parlement vote un crédit, sir Benjamin-Hall est nommé surintendant des travaux, et l'œuvre de restauration commence.

» Pour tout Londonien sédentaire, ces travaux sont le comble de l'art, mais pour ceux qui reviennent de Paris, le mécontentement se traduit par d'amères critiques. Un pont jeté sur la rivière artificielle de Saint-James-Park a surtout valu à sir Benjamin-Hall des sarcasmes fort malséans. On avait vu des machines à vapeur travailler sur chaque rive pendant huit ou dix mois, puis un amas d'engins et de matériaux tel que l'on s'attendait à une huitième merveille du monde. De tous ces efforts et de tous ces

de ses idées. Le corps de logis avait été réparé par ses soins et rendu habitable, les murs suintants avaient été séchés, assainis, blanchis.

Une terrasse couverte de ronces et de broussailles avait été débarrassée et nivelée à la hauteur des murs ; un jardin et une cour avaient été ménagés dans l'intérieur de l'enceinte ; enfin les couleuvres et les salamandres se réfugiaient de nouveau dans les souterrains. Malgré ces améliorations, ce n'en était pas moins un triste séjour que le château de Ville-lez-Pommerœul, où, comme nous venons de le voir, se chauffaient M. L. et sa femme par une rude soirée d'hiver.

Or, ce soir-là, Picard, le fidèle Cerbère du château, manifestait une inquiétude étrange : malgré la neige et le froid, il parcourait les murailles, la terrasse, les tours, aboyant, puis écoutant, puis aboyant encore. M. L., plusieurs fois l'avait appelé avec humeur et réprimandé sur ce bruit inexplicable et fatigant, mais le bon Picard n'en avait tenu compte : il croyait son maître en danger. M. L. prit son fusil chargé de deux balles.

— Mon ami, que vas-tu faire ? dit madame L..., qu'un noir pressentiment semblait dominer.

— Tâcher de découvrir ce qui peut à ce point inquiéter Picard. Son obstination m'étonne.

— Au nom du ciel ne sors pas, ne t'expose pas ainsi seul. Tout est soigneusement fermé, reste près de moi et prions Dieu qu'il nous protège.

— Rassure-toi : c'est peut-être quelque roulier attardé sur la chaussée de Belle-rue. Je vais sortir des murs, écouter si je n'entends aucun bruit.

M^{me} L. arrêta son mari, et, comme sous l'empire d'une pensée de malheur, elle continua :

— C'est par une nuit sombre comme celle-ci que la ferme de l'Alouette, isolée comme nous...

L'horloge frappa lentement neuf coups qui résonnèrent contre les parois de sa caisse sculptée.

— C'est singulier, comme cette sonnerie m'a paru lente et sinistre.

— Le froid à sans doute condensé l'huile des rouages, répondit le notaire, et il sortit.

Il traversa la cour : le chien le suivait halestant. Il monta au sommet d'une tour et écouta. Le silence n'était troublé que par le cri rauque d'un hibou dont il entendait à quelques pas de lui le vol lourd et cadencé. Il descendit avec peine les marches glissantes de neige, et s'achemina vers la tour opposée située à l'extrémité du jardin. Là, il écouta de nouveau pendant quelques minutes, cherchant à distinguer dans l'ombre, mais il ne vit ni n'entendit rien. Qu'avait donc vu, qu'avait entendu Picard ?

M. L. rentra, le chien aboyait toujours ; M^{me} L. avait compté les minutes avec anxiété. Son mari s'efforça de la rassurer, et, après, l'avoir décidée à se coucher, il veilla sur elle ainsi que sur son enfant.

Il se passa ainsi une heure d'observation et d'attente. Picard se tut enfin. Les aboiements lointain de quelques chiens du village, qui lui répondaient comme une ligne de vigilantes sentinelles, arrivèrent encore pendant quelque temps, vagues et indécis, puis tout entra dans une plus morne silence.

M. L. se décida alors à se livrer au repos ; le sommeil s'empara bientôt de ses sens. Le calme et la sécurité paraissaient régner dans le château, qui n'avait d'autres habitants que le notaire, son épouse, son fils et un domestique. Ils dormaient, mais leur fidèle gardien veilla pour tous.

Vers minuit les aboiements recommencèrent plus pressés, plus impératifs. Picard passait en courant sous les fenêtres de la chambre de son maître. Sa voix était émue, alarmée, et semblait dire : ne perdez pas une minute, le danger est réel et il s'approche... Pauvre Picard !

Cette même nuit, à une lieue du château, sur la chaussée qui conduit au *Saint-Homme* et à la route de Paris, il se passait une scène étrange. C'était vers onze heures environ ; le préposé à la barrière de Thulin entendait les pas sourds d'un cheval dans la neige, sortit de chez lui pour percevoir l'impôt de passage, et cria : Barrière !... Il ne lui fut fait aucune réponse. Le cheval continuait paisiblement sa route, au pas sans presser ni ralentir son allure. Diable ! se dit le préposé, le cheval du voisin de la ferme se serait-il échappé?... Voyons. Il s'avança ; mais arrivé près de l'animal, il le distingua sur son dos, malgré l'obscurité, un cavalier de haute stature ; barrière ! cria-t-il de nouveau... Même silence... Le mystérieux cavalier ne s'arrêtait pas ; le préposé, irrité de cette infraction à ses prérogatives, surmonta une vague terreur qui déjà s'emparait de lui, et voulut saisir la bride du cheval ; mais, en même temps l'extrémité d'un tube glacé s'appuya sur son front... Il tomba. Heureusement pour lui ce ne fut que d'épouvante. Le cavalier inconnu continuait sa route ; pas un mot, pas un son n'était sorti de sa bouche ; son cheval n'avait pas perdu la cadence mesurée de son pas. Le préposé, un peu revenu de sa terreur, se releva, mais il fallut retomber, tant ce qu'il vit lui parut effrayant... Une masse noire et longue glissait sans bruit devant lui, comme une suite d'ombres. Ses yeux écarquillés s'attachaient comme par une force irrésistible à cette masse mobile. Il crut

distinguer des visages noirs et horribles, puis tout passa ; il ne vit plus rien, n'entendait plus rien... Était-ce une vision ou une réalité ? Étaient-ce des hommes ou des démons ?... C'en était au moins assez pour troubler la cervelle de l'honnête préposé qui rentra chez lui en faisant le signe de la croix.

Ceci se passait à la barrière de Thulin, la même nuit où M. L. l'avertissait pour la seconde fois de veiller à sa sûreté. Il n'y avait pas un mois que treize personnes avaient été égorgées à la ferme de l'Alouette ; leur sang tachait encore les dalles de ses chambres abandonnées. Ce qu'il y eut là de pleurs, de gémissements et d'angoisses, personne ne pouvait le dire, tous étaient morts... La terreur était dans les esprits et le nom de Moneuse dans toutes les bouches ; mais on ne le prononçait qu'à voix basse et en regardant autour de soi.

Parvenu à une salle basse, qui donnait sur la terrasse construite en amphithéâtre, M. L... ouvrit doucement une fenêtre pour écouter ; car on ne voyait pas à trois pas devant soi, tellement l'obscurité était profonde. Les aboiements, qui n'avaient pas cessé, devinrent en ce moment terribles, furieux. Le chien, posté à l'extrémité de la terrasse, paraissait lutter avec acharnement.

H. LE HON.

(La fin au prochain numéro.)

GUANO DU PÉROU, garanti sur analyse. — En magasin à Paris : 33 fr. 70 les 100 kil., par livraison d'au moins 10,000 kilog. ; 34 fr. par livraison au-dessous de 10,000 kilog. S'adresser au *Matériel agricole*, 35, rue Lafayette, à Paris.

disper plus qui s tecte.

— affaire rait pa les hu

Un taire tiqua ferme dans cursal

Or, retard pi papier peut- ritable mobil

— Si d ait pu précie déposé plus tribun

— S Hincké eu lieu

» D pas ay d'eux

Mais la jupeil beau place naissa Son ex dont l que le

le qua du roi l'Euro

Allo de ser de pa ces ho la gib armé sur le sons, sont le moire, se ten fusils ger be les ch coup d chasse dont l de que habitu poursu marais seur p

— S

Promi Pari Deuix Troisièm envo à Pa Quatri Cinquiè Sixième Septièm envo Huitièm Quo Neuviè Ang Dixièm envo